
L'élaboration d'un Projet d'accueil de loisirs

Aujourd'hui, l'accueil des enfants ne peut plus se limiter à l'Ecole.

De nombreuses collectivités se lancent dans des projets d'accueil, notamment périscolaire. Les raisons en sont multiples : travail des femmes, nécessité d'intégration, renforcement de la sociabilité et de la citoyenneté... Il s'agit alors de concevoir de nouveaux équipements et de leur attribuer une place représentative de l'attention que notre société actuelle porte à l'enfance et à la jeunesse. Les centres de loisirs, appelés « accueil de loisirs » depuis 2007, peuvent être les outils permettant la prise en compte de ces problématiques.

Ainsi, au niveau communal ou intercommunal, il faut rechercher un lieu facilement accessible qui pourra entrer en synergie avec les autres équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux habitants du territoire (partage de certains locaux comme la cantine, les terrains et équipements sportifs, partage des aires de stationnement des véhicules, possibilité pour les parents de déposer plusieurs enfants d'âges divers en même temps...).

Ce lieu pourra être une extension ou un aménagement de bâtiments existants, un équipement entièrement neuf. Le projet pourra utilement donner l'occasion de formuler un projet global pour l'enfance. Cependant, il ne peut exister de modèle préétabli; ainsi la plupart du temps, il s'agira de recomposer l'existant ou d'adapter les programmes aux sites d'implantation.

Souvent, au démarrage du projet, il est difficile de globaliser l'ensemble des questions. Aussi est-il important de réunir une commission ou groupe de travail composé des usagers, des gestionnaires et animateurs, des élus et de quelques personnes compétentes parmi les habitants.

Du dialogue naît souvent la solution. Dès le départ, il est nécessaire de prendre en compte l'existant et d'en analyser les fonctionnements. Cette première évaluation permettra l'élaboration d'hypothèses parfois contradictoires, présentant des avantages et des inconvénients, sur lesquelles il faudra débattre. Ainsi petit à petit, les critères présentés dans ce livret pourront se concrétiser dans le projet propre à chacun.

Savoir ce que l'on veut, vérifier ce qui est possible, recueillir les avis, avoir une estimation des coûts, organiser son programme et localiser l'équipement dans la cité, c'est à partir de là que pourront travailler les concepteurs.

Liste des actions à entreprendre :

- Recenser les besoins
- Déterminer le contexte de cette action – quelle politique jeunesse ?
- Le projet envisagé nécessite-t-il ou est-il lié à la construction d'une nouvelle école ? à l'agrandissement ou la restructuration de l'école ?
- Un restaurant scolaire (les repas sont généralement indispensables) ? Celui-ci est-il aux normes ?
- Bénéficier d'autres équipements : salle de sport, salle polyvalente, bibliothèque ou médiathèque ...
- Réfléchir au schéma de déplacement des voitures ou des piétons
- L'organisation scolaire (horaires, répartition hebdomadaire...)
- Construire un partenariat avec les associations présentes sur le territoire...
- Le portage – la gestion : Il faudra également se demander s'il est plus pertinent que le projet soit porté au niveau communal ou bien à l'échelon intercommunal, notamment en zone rurale.

La conduite du projet :

Le projet est une tâche :

- définie et réalisée en groupe;
- impliquant une mobilisation et une adhésion de celui-ci;
- résultant d'une volonté collective basée sur des désirs;
- aboutissant à un résultat concret, matérialisable et communicable;
- présentant une utilité par rapport à l'extérieur.

Objectifs

Le développement de certaines attitudes

- Acquisition de la confiance en soi et de l'autonomie personnelle.
- Apprentissage de la solidarité, de la décision collective et de l'autogestion.

L'acquisition de savoirs et de savoir-faire

- La maîtrise des outils intellectuels de base.
- La libération des modes d'expression verbaux et non-verbaux.
- Découverte et analyse de l'environnement naturel et social.
- Maîtrise des techniques nécessaires à la pratique d'un travail productif géré collectivement.

Démarche de projet : formulation des objectifs

Formuler des objectifs permet de concrétiser une idée en écrivant la marche à suivre pour atteindre le résultat visé.

Formuler des objectifs généraux

Quels sont les buts, les intentions que je me donne ?

Définir des objectifs opérationnels centrés sur l'action, ils précisent de manière très concrète le plan d'action, la(les) méthode(s) employée(s), les publics concernés, les délais et les résultats attendus. Les objectifs opérationnels doivent renvoyer à des données observables, dans une durée précise, avec des conditions de réussite clairement énoncées.

<http://www.guide-accueil-mineurs-01.fr/>